

Ref : CA2023/47

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 29 SEPTEMBRE 2023

DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA COMMISSION DE L'ACHAT PUBLIC DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE

➡ Le CONSEIL D'ADMINISTRATION de l'Université Bordeaux Montaigne, en sa séance du 29 septembre 2023, réuni sous la présidence de Monsieur Lionel Larré,

Vu le code de l'éducation,

Vu la délibération CA2020/22 du 20 mai 2020 relative à l'élection à la présidence de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,

Vu la délibération CA2020/38 du 12 juin 2020 relative à la commission de l'achat public de l'Université Bordeaux Montaigne,

➤ *Considérant la nécessité d'actualiser la composition de la commission de l'achat public de l'université suite aux départs en retraite de deux membres de cette instance,*

➤ *Après en avoir délibéré,*

➡ DÉCIDE :

Article 1 :

Sont nommés à la commission de l'achat public de l'Université Bordeaux Montaigne les personnes suivantes :

	Membres de la commission de l'achat public de l'université
Vice-président du conseil d'administration	- CHAMP Nicolas
Directrice générale des services	- LE COZ-THOUVAIS Krystel (pour la durée de l'intérim des fonctions de DGS) - LEROUX Morgane (au terme de l'intérim des fonctions de DGS)
Représentants des personnels enseignants-chercheurs (membres élus du CA)	- BELLOCQ Maylis - MARACHE Corinne
Représentants des personnels Biatss	- BOUHOURS Adrien - TA QUANG Amandine

Article 2 :

La présente délibération abroge la délibération CA2020/38 du 12 juin 2020 relative à la commission de l'achat public de l'Université Bordeaux Montaigne.

Article 3 :

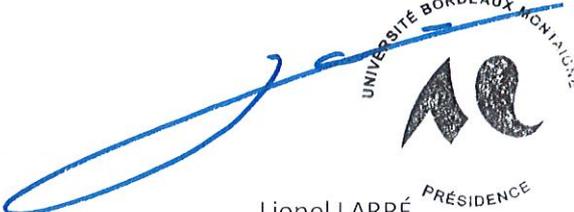
La présente délibération sera transmise à Madame la rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice d'académie de Bordeaux, chancelière des universités d'Aquitaine.

Elle sera publiée sur le site internet de l'université conformément aux dispositions statutaires relatives à la publication des actes règlementaires de l'université Bordeaux Montaigne.

Délibéré par le conseil d'administration, à Pessac, le 29/09/2023.

Membres présents	22
Membres représentés	9
Abstention (s)	0
Votants	31
Blanc(s) ou nul(s)	0
Suffrages exprimés	31
Pour	31
Contre	0

Le Président,



Lionel LARRÉ.

Publié le :

17 OCT. 2023

Transmis à Mme la Rectrice de l'Académie de Bordeaux :

11 OCT. 2023